



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

L'accompagnement des agents s'engageant dans un parcours de professionnalisation

Séminaire des CMC ACAL du 11 mars 2016

intervention d' Isabelle CARBONNEAUX

Déléguée régionale à la formation continue

**Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
de la région Alsace-Champagne Ardenne-Lorraine**





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

1ère étape: IDENTIFIER LES ACTEURS POUR ACCOMPAGNER AU MIEUX L'AGENT QUI CHANGE DE METIER

(notamment dans le cadre de la réforme territoriale)

Le délégué régional à la formation continue peut être sollicité par:

- Le chef de service accueillant le nouvel agent
- L'Ingénieur ou Inspecteur d'Appui aux Personnes ou aux Structures (IGAPS)
- L'agent lui-même qui a eu écho du dispositif





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

2ème étape: FICHE DE POSTE D'ACCUEIL

1. Définition par **le chef de service d'accueil** des compétences attendues sur ce poste
2. Définition par **le chef de service de départ** des compétences détenues par l'agent
3. Volonté de remédier au différentiel entre les compétences détenues et les compétences attendues par un parcours de professionnalisation





agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

3ème étape: S'ENGAGER DANS UN PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION SUITE A L'EVOLUTION DES EMPLOIS DU MAAF

Exemple :

Emploi de départ:

gestionnaire logistique en service déconcentré

Emploi d'arrivée:

chargée de prestations financières et d'assistance sur la plate forme régionale CHORUS





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

3ème étape: S'ENGAGER DANS UN PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION SUITE A L'EVOLUTION DES EMPLOIS DU MAAF

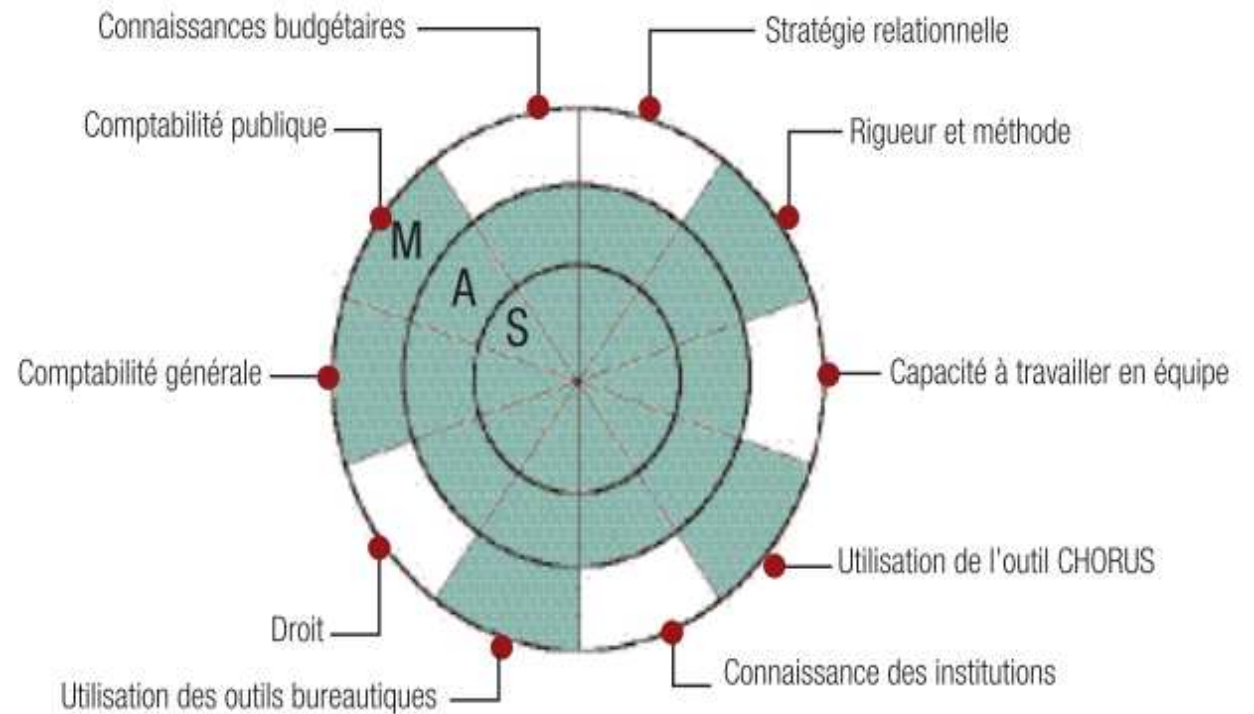
Exemple : emploi de chargé de prestations financières et d'assistance sur une plate forme régionale CHORUS

Degré de maîtrise attendu

Degré S : **Sensibilisé**

Degré A : **Appliqué**

Degré M : **Maîtrise**



4ème étape: REFLEXION AVEC L'AGENT

- Réfléchir sur les **compétences, la motivation, les ressources** et les éventuelles difficultés que l'agent pourrait rencontrer
- La charge de travail et l'ergonomie du poste (calme, autonomie, niveau d'équipement bureautique)
- Le recours aux **offres de formation**
- La maîtrise des technologies d'information et de communication
- La connaissance du fonctionnement de la structure....





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

5ème étape: ELABORER LE PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION AVEC L'AGENT

Le délégué régional à la formation continue reçoit l'agent pour établir
la convention du parcours de professionnalisation.

Il est l'interlocuteur du volet formation

Construction du parcours

Mise en œuvre de ce parcours de formation





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

LES CONDITIONS DE REUSSITE ET DIFFICULTES

Il faut tenir compte de:

- **Mobilité souhaitée ou mobilité subie**
- **Durée** du parcours / temps disponible / **disponibilité** des acteurs (le formé, le tuteur, le DRFC,)
- Motivation de l'agent
- **Budget** / priorisation dans un contexte particulier
- Budget identifié et à la hauteur des besoins et des enjeux
- De quelle manière les acteurs RH s'impliquent-ils autour du DRFC ?
- difficulté de créer une **dynamique de management** (IGAPS, chef de service)





agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

LES CONDITIONS DE REUSSITE ET DIFFICULTES

Il faut tenir compte de:

- Adéquation entre les « **futurs possibles** » et les métiers envisagés
- Maintenir un **accompagnement de proximité**
- Question de la **confidentialité** dans le cas d'une démarche individuelle de conseil de l'agent
- Le DRFC doit être courant des mobilités
- le DRFC doit être **identifié et reconnu** dans ses missions par l'ensemble des acteurs RH, la hiérarchie et des agents





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

LES CONDITIONS DE REUSSITE ET DIFFICULTES

Il faut :

- **Bien cerner la demande, bien recueillir la demande, recenser correctement le besoin ;**
- **Savoir orienter, identifier l'offre et les ressources, mobiliser les réseaux**





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

LES CONDITIONS DE REUSSITE ET DIFFICULTES

Il faut :

- Prendre en compte l'état psychologique de l'agent
- Difficulté pour l'agent à accepter le changement et l'inconnu
- Quand il n'est pas à l'initiative du parcours de pro, manque de confiance, peur du jugement

(d'où l'importance de la professionnalisation des acteurs)





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

DIFFICULTES:

- Un delta trop important ou mal évalué entre les compétences de départ et les compétences cibles
- **Mauvaise orientation de l'agent sur un poste:**
- **Exemple concret:** un agent CPCM sur poste responsable logistique DRAAF sans compétences techniques particulières (électricité, petites réparations, entretien espaces verts...): abandon du parcours pro et réintégration sur l'ancien poste





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

LES CONDITIONS DE REUSSITE:

- **Fiche de poste rédigée correctement**
- **Établir un diagnostic de compétences fiable**





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

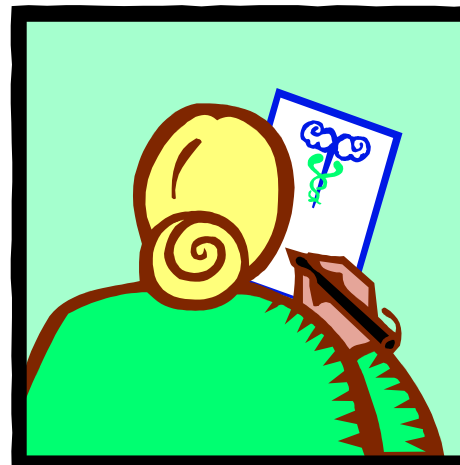


agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

LES CONDITIONS DE REUSSITE:

Exemple concret:

**Une secrétaire administrative RH en DDCSPP
qui a basculé sur un poste
d'inspectrice en sécurité sanitaire des aliments**





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

LES CONDITIONS DE REUSSITE

inspectrice en sécurité sanitaire des aliments

- Dans la convention du parcours pro, liste des actions suivies par l'intéressée:
 - Formation et stages *in situ*,
- formation droit pénal: les bases du contentieux administratif d'une durée de 24 heures (tutorat de 2 heures entretien téléphonique)
- échanges de pratiques dans le domaine des produits à base de viande - EPICEA 155 361 - du 16/03/2015 au 18/03/2015 à la DRAAF CHAMPAGNE-ARDENNE
- échanges de pratiques sous produits animaux en industrie agro alimentaire - EPICEA 155 362 le 05/03/2015 à la DRAAF CHAMPAGNE-ARDENNE





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

LES CONDITIONS DE REUSSITE

inspectrice en sécurité sanitaire des aliments

- **Suite des actions suivies par l'intéressée:**
 - **Formation et stages *in situ***
- **le contrôle sanitaire en remise directe - INFOMA en septembre 2015**
- **le paquet hygiène: éléments de base techniques et réglementaires - EPICEA 151 429 - INFOMA du 12 au 14/10/2015**
- **le plan de maîtrise sanitaire - formation prévue fin 2015**
- **gestion des alertes - formation prévue en 2016**





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

LES CONDITIONS DE REUSSITE

inspectrice en sécurité sanitaire des aliments

**+ tout autre stage métier en lien
avec l'activité de l'agent**

+ *tutorat avec 3 inspectrices expérimentées*





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr

CONCLUSION: BENEFICES POUR L'AGENT

1. l'agent se sent valorisé, reconnu, écouté, accompagné
2. si l'accompagnement est bien construit, bénéfique en **montée en compétences**, plus rapide et diversité des méthodes
3. l'agent devient **acteur de sa vie professionnelle**



CONCLUSION



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



- la formalisation porte la démarche, officialise le parcours et l'engagement des acteurs
- à l'issue du parcours, **reconnaissance des nouvelles compétences de l'agent**
- le parcours de professionnalisation est unique,
« sur-mesure »

agriculture
gouv.fr
alimentation
gouv.fr





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr

Des questions ?

?????

Merci de votre attention

